

**Décision DEC110189DR07
portant confirmation de nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de
sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Université Lumière Lyon 2 le 01/01/2003, portant création de l'unité mixte de recherche n°5191 dont l'intitulé est Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 01/01/2011 nommant Mme TESTON-BONNARD Sandra directrice de l'unité de recherche n°5191 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du *14/03/2007*

Considérant que M VALERO Daniel a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par le CNRS Rhône-Auvergne du 22 au 24 Mai 2007 et du 20 au 22 Juin 2007.

Article 1

M VALERO Daniel, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°5191, à compter du 01/01/2011.

M VALERO Daniel exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M VALERO Daniel est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à *lyon*, le *31/02/2011*

Le directeur de l'unité

Signature :

ICAR-CNRS-UNIV. LYON 2
UMR 5191
Ecole Normale Supérieure (LSH)
15 parvis René Descartes
F. - 69432 LYON - BP 7000 Cedex

Visa du délégué régional du CNRS
Signature



SI
Claudine SCHMIDT-LAINE
Déléguée Régionale CNRS Rhône-Auvergne
A. LHI THER-CHIR BRAN
Adjointe à la Déléguée régionale

Visa du chef d'établissement partenaire
Signature

Le Président,
A. TIRAN



Délégation
Rhône-Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2, avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex

T 04 72 44 56 00
F 04 78 89 47 69